

**Mme le Président:** A l'ordre!

**M. Trudeau:** Madame le Président, je dirai à l'honorable député que c'est parce que j'avais répondu à cette question hier que je lui demandais de se renseigner de son côté. Il a des contacts dans le secteur privé. Il peut savoir ce qu'il en coûte pour retenir les services d'un avocat de nos jours, un avocat des grands bureaux, comme justement le député de Saskatoon-Ouest. Il peut peut-être demander au président de l'Iron Ore ce qu'on le paye. Si on veut attirer au service d'une commission royale d'enquête des gens du secteur privé, des gens qualifiés, il faut bien payer . . .

**M. La Salle:** Pas des \$800 par jour, et \$1.40 pour les enfants!

**M. Trudeau:** . . . A mon avis, le député démontre non seulement son étonnement, mais son ignorance . . .

**Mme le Président:** A l'ordre!

Je m'excuse auprès du premier ministre, mais j'ai cru mettre fin à cet échange qui n'est plus ce que la période des questions orales doit être, c'est-à-dire une période de questions et de réponses.

\* \* \*

[Traduction]

### LA SÉCURITÉ SOCIALE

LES STATISTIQUES SUR LA PAUVRETÉ PUBLIÉES PAR LE CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

**Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est):** Madame le Président, j'espère que le premier ministre sera aussi loquace lorsqu'il répondra à cette question.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Murphy:** Je crois que les libéraux sont à nouveau cha-touilleux.

**Mme Mitchell:** Les statistiques sur la pauvreté publiées hier par le Conseil canadien de développement social constituent une condamnation des programmes économiques des libéraux. En 1980, 3,5 millions de Canadiens vivaient dans la pauvreté, et au moins un million de personnes sont venues s'y ajouter, notamment des parents seuls, des parents qui travaillent, des chômeurs ainsi que des personnes âgées. Comment le premier ministre justifie-t-il cette pauvreté révoltante qui est la conséquence des programmes du gouvernement qui favorisent un chômage élevé, les emplois à temps partiel, le blocage des hausses salariales à 6 et 5 p. 100 et la suppression d'un programme de revenu garanti?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je pense que je n'ai pas compris l'essentiel de la question. Le député pose une série de questions sur les programmes du gouvernement. Nous donnons des explications tous les jours. Ainsi, le programme des six et cinq est parvenu

à faire tomber l'inflation de 12,5 p. 100 à environ 8 ou 9 p. 100, et elle continue à diminuer. Nous pourrions parler de tous nos programmes, notamment de ceux que nous avons adoptés après l'élection du gouvernement, l'augmentation du supplément de revenu garanti, et de tous les domaines où le gouvernement a montré qu'il se rendait compte qu'il fallait aider d'abord ceux qui en ont le plus besoin.

**Mlle MacDonald:** Comme Donald Macdonald.

**Mme Mitchell:** Madame le Président, c'est une réponse très vague, très désinvolte donnée par un premier ministre millionnaire.

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme Mitchell:** Madame le Président, je parlais des gens . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Quelle honte!

**Mme le Président:** A l'ordre. Nous sommes de nouveau mercredi.

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme Mitchell:** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au premier ministre.

**Des voix:** Asseyez-vous.

**Des voix:** Bravo!

**Mme le Président:** A l'ordre. Je rappelle aux députés que les autres députés ont le droit de poser des questions.

**Des voix:** Bravo!

**Mme le Président:** Le député de Vancouver-Est a la parole.

### ON DEMANDE UNE HAUSSE DES PENSIONS

**Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est):** Madame le Président, je songe aux quatre millions et plus de défavorisés qui vivent au Canada. Quatre millions de Canadiens vivent dans la pauvreté, et les libéraux s'en moquent, le premier ministre en tête.

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

**Mme Mitchell:** Le premier ministre n'a même pas touché à la question sur la pauvreté, madame le Président.

**Mme le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Si l'honorable représentante veut poser une question, qu'elle le fasse. Elle sait que tout propos qui n'est pas une question mène inévitablement à ce genre de railleries. Si elle s'en tenait à sa question, l'honorable représentante recevrait peut-être une vraie réponse.

La parole est à l'honorable représentante de Vancouver-Est.

**Mme Mitchell:** Madame le Président, je voudrais demander au premier ministre si, après trois années de beaux discours creux . . .